

Marianne MILHAUD

Université Hankuk des études étrangères

milhaudm@yahoo.com



Synergies Corée n° 2 - 2011 | pp. 27-36

**Résumé :** Depuis une dizaine d'années, l'enseignement du français, tant dans le secondaire qu'à l'université, semble être entré dans une phase de recul. Pour relever les défis économiques de la mondialisation, le pays se tourne vers l'anglo-américain, au détriment des autres langues européennes perçues comme peu rentables, les étudiants attendant désormais d'être préparés à leur avenir professionnel, ce que reflètent les choix de leur deuxième spécialité. De fait, la crise du français se superpose à celle de l'université traditionnellement pourvoyeuse d'un savoir académique et actuellement en pleine mutation. Toutefois, l'engouement que connaît le pays pour les tests de langue engendre une situation paradoxale : face au recul du français en terme d'effectif, les certifications, très prisées par les entreprises, entraînent une revalorisation des cours de langue. Essentiellement enseigné jusqu'à présent comme langue de culture, le français doit désormais s'adapter à ces nouveaux objectifs professionnels. Pour un pays résolument tourné vers la mondialisation, l'existence d'un espace économique francophone africain donne au français une véritable chance à condition d'oser bousculer les représentations traditionnelles et d'intégrer cette nouvelle donnée.

**Mots-clés :** Afrique francophone, Corée du Sud, curriculum, double licence, enseignement du français.

### Paradox and prospects of the French language in Korea

**Summary :** Over the past decade, the teaching of French at the secondary level as well as at universities seems to have entered a phase of decline. Challenged by economic globalization, the country is now turning first towards Anglo-American, at the expense of other European languages, deemed of not much use by students who focused primarily on preparing for their professional future as reflected in the choice of their second specialty. However, the real craze for language testing is leading to a paradoxical situation. Despite the reduction in terms of student enrollment, more specialized oriented content are being gradually integrated into the curriculum due to the high value placed by companies on proficiency certificates. Essentially taught so far as a language of culture, French now has to adapt to these new professional objectives. For a country deeply involved in globalization, the existence of a French-speaking African economic space opens real opportunities for the expansion in the teaching of French, provided that it dares to stretch the traditional representations and integrate this new francophone component.

**Keywords :** Curriculum, double specialization, "francophone" Africa, South Korea, teaching of French.

## Une situation paradoxale

### L'évolution des objectifs

En un siècle, les objectifs de l'enseignement du français ont beaucoup évolué. Pragmatique à ses débuts, puisque il visait à former la communauté catholique grâce à la traduction des catéchismes et autres rituels, il devint professionnel après la signature du traité franco-coréen, tout en ne concernant qu'un public restreint, celui des traducteurs formés en vue de développer le négoce avec la France. Pourtant, en partie pour des raisons d'éloignement géographique, ces échanges commerciaux ne connurent pas l'essor escompté. Survint alors la période japonaise et l'enseignement du français disparut, comme celui d'autres langues étrangères. À l'indépendance du pays, en partie sous l'influence japonaise, l'objectif visé devint l'acquisition d'une culture humaniste, les objectifs pratiques furent négligés et l'essentiel de l'étude portait sur la littérature. Cette situation a perduré avec des justifications géographique et institutionnelle : la France est un pays éloigné et le nombre fixe autorisé de départements de français garantissait l'existence d'un certain nombre de professeurs (Jang, 1999 :78). Dans un pays coupé de la Chine et du Japon, cette situation de monopole durera jusqu'à la crise financière de la fin des années 90. Maintenu par les instructions officielles, cet objectif ne correspond désormais plus aux attentes sociales et se trouve abandonné par un système plus attentif aux enjeux économiques. Avec la crise asiatique de 1997, un recentrage a eu lieu en faveur de l'anglais et des langues régionales, entraînant une érosion rapide des effectifs lycéens et obligeant parallèlement les enseignants de français et d'allemand à se réorienter vers le chinois et le japonais. Dans un travail précédent (Milhaud, 2010-a), nous avons tenté d'analyser ce déclin qui nous a semblé provenir à la fois de facteurs internes, liés aux conditions mêmes de l'enseignement et de décisions politiques imposées par le contexte mondial, les langues devant se positionner sur un marché concurrentiel.

### Le constat d'un recul dans l'institution

L'analyse des instructions officielles, qui se succèdent environ tous les cinq ans, permet de saisir l'évolution de la politique linguistique vis-à-vis des langues étrangères : elle est quasi exclusivement orientée, depuis la crise, vers l'anglais et en défaveur des autres langues européennes. De plus, il existe un décalage important entre les besoins langagiers de la société coréenne vis à vis du français, les méthodologies préconisées, les pratiques et les manuels. Ces derniers se caractérisent par une très grande pauvreté culturelle qui s'explique en partie par les restrictions lexicales imposées, les directives ministérielles elles-mêmes, désireuses de mettre en avant la culture locale, et parfois même une certaine censure. Bien que les objectifs affichés se réclament tous depuis une vingtaine d'années de l'approche communicative, les pratiques observées en classe ainsi que l'évaluation démentent la réalité de ce choix méthodologique, avec pour conséquence des résultats peu convaincants en ce qui concerne la compétence langagière, particulièrement à l'oral.

### L'essor des certifications hors institution

Toutefois, il convient de modérer le pessimisme de ces constatations car il existe, en Corée un véritable engouement pour les certifications en langue, y compris celles de français. Dans un climat de concurrence exacerbée, que ce soit au sein du système éducatif même

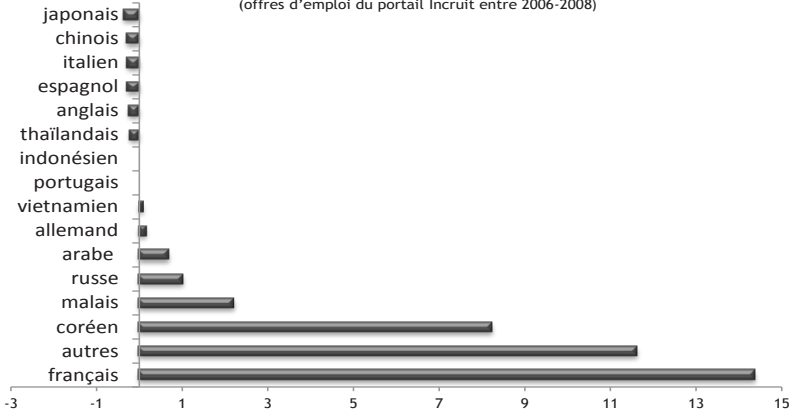
ou sur le marché de travail, le moindre avantage peut se révéler décisif. La situation, en conséquence, apparaît comme paradoxale. D'une part, on constate un déclin du français dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur avec un effectif d'apprenants en chute libre et dans les universités, la fermeture de nombreux départements de français ou leur fusion avec d'autres départements. D'autre part, on a assisté à une expansion du réseau des Alliances et une hausse sensible des inscriptions au DELF/DAFL. Le Flex (Foreign language examination), test en sept langues offert par l'Université Hankuk des études étrangères, attire également de nombreux candidats en français. Tout se passe donc comme si l'enseignement, mais surtout l'évaluation des compétences langagières, jusqu'à présent confiée aux institutions académiques leur échappait au profit d'organismes extérieurs auxquels ces institutions traditionnelles ont recours, faute d'avoir pu attester, au moyen de leurs diplômes, d'un quelconque niveau de langue. Ainsi l'obligation d'obtenir un score satisfaisant en fin d'études contraint les étudiants à acquérir une compétence langagière de base, ce qui n'a pas toujours été une priorité. L'intégration progressive de tests dans les curriculums de certaines universités entraîne une revalorisation des cours de langue. Les dispositifs d'évaluation des compétences en langues jouent un rôle désormais incontournable et, parce qu'ils exercent un réel pouvoir, ils peuvent agir comme un levier puissant sur l'enseignement en vue de le renouveler.

La Corée a longtemps été considérée comme un pays francophone à cause de l'implantation privilégié du français dans le secondaire et le supérieur, suite à une politique linguistique favorable et à l'influence du confucianisme qui valorise la culture dans la construction de l'identité. Mais cet apprentissage participait d'une vision élitiste et le nombre de locuteurs véritables était restreint. De nos jours, la vitalité des échanges universitaires, des séjours linguistiques et même des chantiers de jeunesse, offre à un grand nombre de jeunes la possibilité d'acquérir une réelle compétence de communication, rare au temps de leurs aînés.

### **Des signes de renaissance**

Le français possède, entre autres, deux atouts insuffisamment exploités jusqu'à présent. L'un, a été mis en lumière par l'accession d'un diplomate coréen à la tête de l'ONU, engendrant ainsi une vague d'intérêt pour ces carrières et le désir de jouer un rôle sur la scène internationale : c'est son statut de langue internationale. L'autre, est sa fonction d'outil de communication dans le monde francophone. Jusqu'à présent, les hommes d'affaires coréens ont estimé que l'anglais suffisait amplement et leurs pairs français les ont confortés dans cette attitude. De fait, les sociétés françaises implantées en Corée recrutent leurs cadres sur leur compétences, premièrement techniques et deuxièmement en anglais. Cette politique s'applique également ailleurs. C'est faire peu de cas de la dimension socioculturelle de l'échange, fût-il commercial. En effet, « le message a des chances de gagner en qualité, quand chacun des locuteurs s'exprime dans la langue de l'autre, plutôt que quand les interlocuteurs doivent passer par l'intermédiaire d'une troisième langue - aujourd'hui le plus souvent l'anglais... La méconnaissance des rituels de négociation, et jusqu'à un emballage non conforme aux habitudes culturelles d'un pays ou d'une communauté donnée, peuvent réduire à néant tous les efforts d'une entreprise » (Dahlet, 2008 : 25). Une étude, menée en 2008 sur les offres d'emploi en ligne d'un des plus grands portails de recrutement coréen, révèle un tournant dans les exigences linguistiques des employeurs que les politiciens semblaient ne pas avoir prévu (Jeong, 2009).

Figure 1 Évolution de l'avantage au recrutement  
selon les compétences linguistiques  
(offres d'emploi du portail Incruit entre 2006-2008)

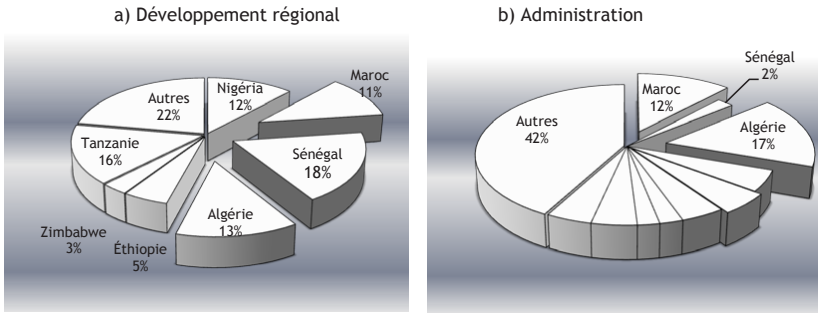


Il ne s'agit pas de conditions nécessaires, réservées à l'anglais et souvent au japonais, mais bien d'une étude portant sur la rubrique « Avantage » de l'offre d'emploi. Celle-ci précise par exemple un niveau minimum au TOEIC anglais/JPT japonais et un avantage pour un DELF 1 ou 2 (les responsables de ressources humaines n'étant pas toujours familiarisés avec le nouveau DELF aligné sur le CECR introduit pourtant dès 2005). L'étude, largement médiatisée et amplement relayés sur les sites des départements de langues, compare les avantages entre 2006 et 2008. La montée du français (15 fois plus de demandes en deux ans), du russe, de l'arabe et d'autres langues, correspond à l'ouverture de nouveaux marchés comme l'explique le directeur du portail Incruit : « de bonnes compétences en anglais et en japonais ne permettent plus aux candidats de bénéficier d'un traitement préférentiel du fait de leur généralisation, alors que le commerce extérieur avec la France, la Russie, l'Allemagne, d'autres pays d'Europe et du Tiers-Monde crée un accroissement de la demande pour ces langues étrangères » (Lee, 2009). C'est en quelque sorte rejoindre les objectifs de la Commission Européenne qui est de promouvoir le trilinguisme. Parmi les raisons invoquées pour justifier l'apprentissage d'une autre langue, « figurent une ouverture plus grande aux autres personnes, cultures et mentalités, des capacités cognitives et une maîtrise de la langue maternelle améliorées » (Määttä, 2008 : 95).

### L'Afrique au secours du français

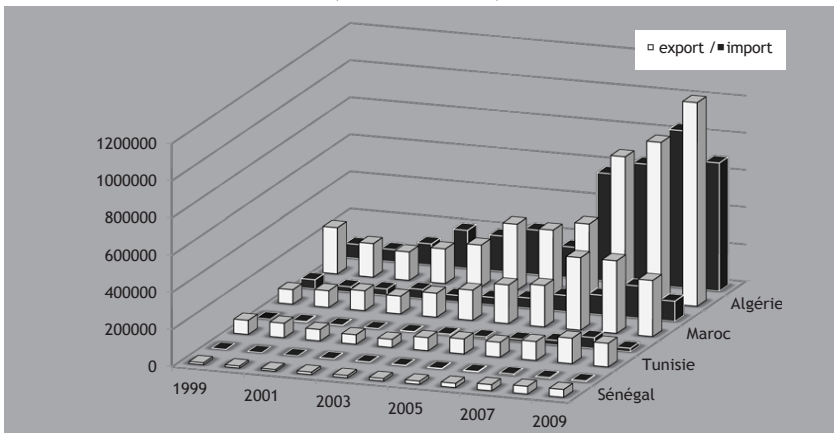
Bien que les sociétés coréennes implantées en France recrutent l'essentiel de leur personnel sur place, il en va autrement de celles désireuses de commercer avec l'Afrique, tant au Maghreb qu'en Afrique de l'Ouest. Ce sont elles qui recrutent la plupart des étudiants qui réussissent à faire valoir leurs compétences langagières. En l'absence d'un suivi précis des anciens étudiants, il reste toutefois difficile de quantifier cette tendance. Les chiffres gouvernementaux sont éloquentes et révélateurs du changement de politique vis-à-vis de l'Afrique. De 1991 à 2008, le montant total alloué à la coopération a presque été multiplié par dix, passant de 5,6 à 54,6 millions de dollars. Certains secteurs, comme l'aide médicale ou matérielle sont en récession mais d'autres explosent (KOICA, 2009).

Figure 2 Répartition de la coopération par pays africain (2007)



Parmi les différents secteurs, deux sont privilégiés : les coopérations administratives et celles au développement. Si le secteur médical concerne essentiellement des pays en grande difficulté (Éthiopie, Kenya), et si les aides à l'éducation sont principalement versées à l'Égypte et la Tanzanie, c'est dans le secteur *Informatique et communication* que la République Démocratique du Congo, le Maroc et la Côte d'Ivoire totalisent à eux seuls 40,6% de la coopération. Si l'on considère l'ensemble des secteurs, 39% des coopérations publiques totales sont versées à des pays d'Afrique francophone et particulièrement du Maghreb. Cette évolution est récente et particulièrement importante pour l'Algérie et le Maroc. Depuis la signature de l'accord de partenariat stratégique en 2006, les relations avec l'Algérie ont connu un développement remarquable. La coopération porte sur la construction, les infrastructures, l'industrie, le développement, la culture et prochainement sur l'agriculture, les ressources en eau et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les compagnies privées ne sont pas en reste, avec la création ou la rénovation d'infrastructures, dans des domaines aussi variés que le développement portuaire, la chimie, ou encore le pétrole et le gaz. Les conglomérats (chaebols) n'hésitent pas à miser sur le facteur francophonie et à envoyer des équipes « accompagnés d'ingénieurs français et de Coréens maîtrisant parfaitement la langue de Molière. Stratégie payante pour des groupes habitués au « Bballi Bballi » (vite vite) qui ne souhaitent pas perdre de temps avec l'adaptation culturelle, un frein aux négociations » (Clément, 2011).

Figure 3 Évolution du volume d'échange (en milliers de dollars US)



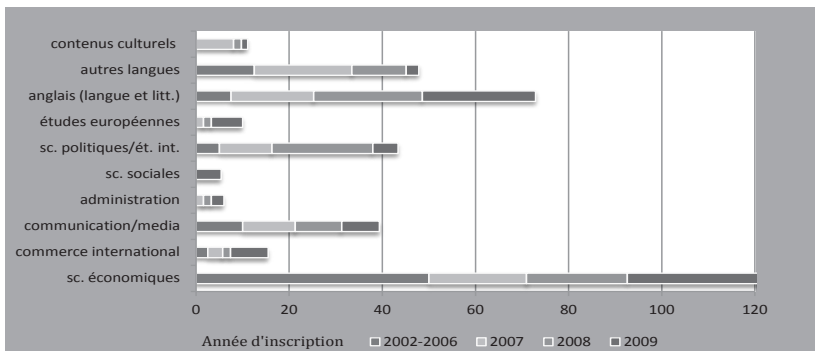
Toutefois, plutôt que de recruter de jeunes diplômés francophones, nombre d'administrations et de grandes entreprises préfèrent inciter leurs propres cadres à acquérir les compétences langagières nécessaires en vue d'une délocalisation. D'après notre propre expertise, les résultats ne sont pas toujours probants, les cadres techniques expatriés des chaebols rencontrent de grandes difficultés culturelles et ont souvent du mal à progresser. Or la maîtrise du français et d'un arabe dialectal s'avère primordiale pour la poursuite d'échanges commerciaux fructueux et on peut espérer qu'avec le développement des doubles licences, les entreprises viendront directement recruter dans le vivier des jeunes diplômés francophones pour économiser de coûteuses et parfois peu rentables formations linguistiques. Le seul bémol concerne l'avantage donné systématiquement, et parfois exclusivement, aux hommes en considération des conditions souvent rudes de travail (chantiers dans des zones désertiques) et des traditions locales. Un autre frein réside peut-être dans le peu d'enthousiasme pour une nouvelle expatriation, manifesté par les employés, notamment de retour d'Algérie, qui déplorent des conditions de travail rendues difficiles par la corruption, l'absentéisme et des problèmes de sécurité.

### Les nouveaux enjeux : un réel défi pour l'institution

Suite à ces nouvelles perspectives professionnelles, les candidats à une formation d'interprète/ traducteur ont augmenté dans les deux écoles du pays formant au niveau du master. Si l'évolution des effectifs, si disproportionnés, semble peu significative, le taux de croissance annuel pondéré par contre, révèle une augmentation encourageante : en 4 ans, +14,3% alors que la section coréen/anglais enregistrait un recul de -1,8% (Choi, 2009).

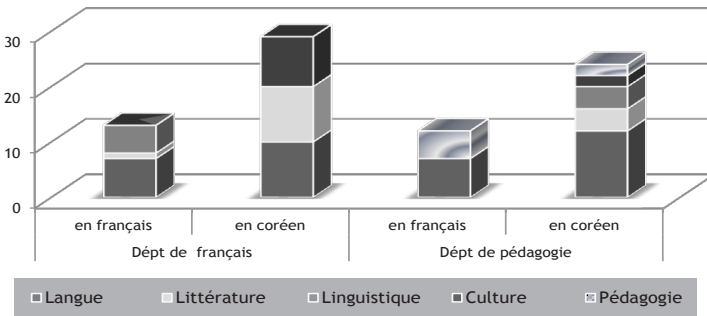
Si la langue des mangas est l'anglais, le français fait en effet partie des langues les plus traduites en Corée (Korean Publishers Association, 2009), la signature des accords de libre échange en 2009, entre la Corée et l'Union Européenne est également pour beaucoup une source d'espoir en terme de débouchés professionnels. Sur la lancée, l'agence de presse sud-coréenne Yonhap propose désormais ses articles en français. La réponse des universités à cette nouvelle demande se traduit par la mise en place de doubles licences prisées par les étudiants. Ainsi, à l'Université Hankuk des Etudes Etrangères (HUFs), les étudiants sont tenus de préparer soit une double licence, soit une deuxième spécialité avec renforcement de la première, le choix de la formule dépendant des notes obtenus en première année. Leur choix démontre clairement des objectifs professionnels.

Figure 4 Deuxièmes licences préparées par les étudiants du département de français (sur 236 étudiants de 2e-4e année inscrits en déc. 2010, HUFs)



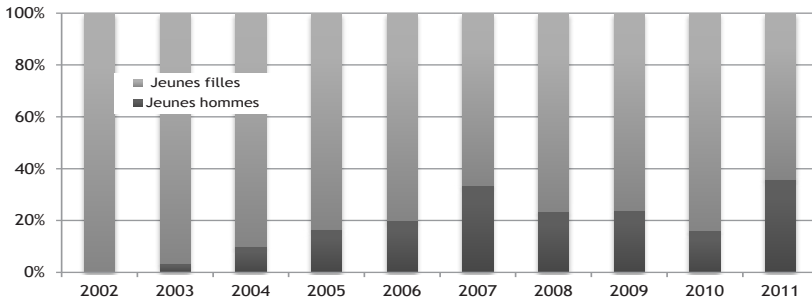
Mais pour s'adapter aux nouveaux enjeux, les universités peinent à revoir leur curriculum et les cours académiques restent encore prédominants.

Figure 5 Répartition des cours dans le curriculum par département  
(HUFS, 1er et 2e semestre 2008-2011)



Les matières académiques traitées en français sont également l'occasion de développer des compétences de communication. Ces cours n'attirent évidemment que peu d'étudiants, mais ils permettent aux apprenants motivés et particulièrement à ceux qui reviennent d'un programme d'échange en France de poursuivre leur acquisition de la langue. Cette réforme des curriculums, entreprise en 2008 à HUFS, semble porter déjà des fruits si l'on considère que les jeunes hommes réinvestissent certains départements de français, jadis très féminins comme celui de pédagogie, signe que des débouchés voient le jour alors même qu'aucun poste d'enseignant de français n'a été créé depuis longtemps.

Figure 6 Évolution du sex ratio dans le département de pédagogie du français (1<sup>e</sup> année, HUFS)



Les départements de français de la plupart des universités sont confrontés à de nombreux obstacles académiques (réorganisation des curriculum), politico-institutionnels (décloisonnement des départements et baisse du nombre d'étudiants), socioprofessionnels et l'avis des professeurs reste partagé sur les mesures à prendre (Han, 2004). Cependant si l'on veut donner un avenir au français, son enseignement ne saurait se priver de renouvellements profonds dès le secondaire. Les propositions que nous avons faites précédemment vont dans le sens d'une meilleure cohérence didactique, que pourrait initier une contextualisation du CECR (Milhaud, 2010-b).

## De nouveaux horizons pour le français langue-culture

Le but des réformes institutionnelles en cours est de mieux répondre aux enjeux économiques auxquels le français fait difficilement face. La plupart des enseignants coréens ont reçu une formation littéraire (ou linguistique) et leur recrutement prend peu en compte leur compétence en didactique. L'approche communicative qui prévaut depuis une quinzaine d'années est essentiellement pratiquée par les enseignants natifs à qui sont traditionnellement dévolus les cours de « conversation », terme qui dénote le peu d'estime dont jouit cet enseignement. Mais par ailleurs, ce français en tant qu'outil se heurte à une autre réalité, celle de sa faible utilité pour la plupart des Coréens. Si dans beaucoup de régions du monde, le français en tant que langue seconde ou linguistiquement proche (Afrique, Amérique du Sud, Europe) représente un véritable avantage professionnel, il n'en est pas de même en Asie où l'anglais, appris à grands frais, joue un rôle à tel point primordial qu'il a failli devenir deuxième langue nationale en Corée (Bok, 1998) comme au Japon (Miura, 2001). Comment alors tenter de justifier l'étude du français ?

Entre l'option « langue de culture » et celle de « langue utile », une troisième voie, synthèse critique des deux autres se dessine : l'étude du français peut servir à la formation intellectuelle et à l'acquisition d'un esprit critique chez les jeunes. La culture n'est pas une marchandise, et le rôle joué par la France dans les négociations du GATT en 1993 s'est avéré décisif pour parvenir à la notion d'exception culturelle à laquelle les Coréens sont particulièrement sensibles depuis le rapide développement de leur cinéma. « C'est la formation intellectuelle française qui permet souvent de penser *autrement* ces problèmes, aujourd'hui vitaux pour l'avenir de notre planète (Miura, 2001). » Dans un autre domaine, celui de la citoyenneté, cet auteur considère que l'espace de la francophonie « offre trois modèles intéressants : le modèle républicain d'intégration citoyenne (Dominique Schnapper) ; le modèle canadien ou québécois d'un multiculturalisme respectueux de la différence culturelle (Charles Taylor) et le modèle antillais d'identité plurielle et composite, forgée par un processus de métissage culturel et de créolisation (Édouard Glissant) » (Id.).

Outre le riche patrimoine culturel, artistique et littéraire du français, le français jouit donc aussi pour sa diffusion d'un message intellectuel fort. Bruno Maurer ne dit pas autre chose en proposant que le français devienne la langue « d'un autre développement économique ». « Quand la mondialisation (...) s'opère en langue anglaise, entraînant érosion des cultures et accroissement des inégalités à l'échelle planétaire, le français peut se positionner sur le paradigme de la régulation, de la protection des identités culturelles au travers d'un modèle de développement raisonné (Maurer, 2008 :140). »

## Conclusion

En l'absence de toute intervention politique, le français a perdu beaucoup de terrain dans le milieu scolaire et universitaire mais s'est développé parallèlement, si l'on en croit le succès des certifications et des tests qui témoignent, eux, de l'acquisition de véritables compétences langagières. Dans cette société hyper compétitive, le français représente un véritable atout, d'autant qu'il est partagé par une trentaine de pays africains parmi lesquels certains viennent de nouer des relations commerciales privilégiées avec la Corée. Cette tendance se généralise si l'on en croit les propos du président de la FIPF,



la Fédération internationale des professeurs de français : « On parle beaucoup du déclin de la langue française. Certes, il y a une diminution de l'offre académique, mais je ressens une très vive demande de français (Cuq, 2009). »

Dans la société actuelle, ce sont les valeurs économiques qui décident des politiques, aussi la francophonie économique a-t-elle sa carte à jouer. L'avenir du français en Corée dépendra désormais grandement de ses progrès ou de son déclin au sein de cet espace francophone en pleine mutation. Encore faudra-t-il que son enseignement/apprentissage s'adapte à ces nouveaux objectifs professionnels et intégrer cette nouvelle donnée francophone sans pour autant renier l'image très positive de langue de culture dont jouit le français et qui souvent décide du premier pas.

## Bibliographie

- Bok, G.I. 1998. *국제어 시대의 민족어*. Séoul: Moonji Publishing Company.
- Choi, H.-S. 2009. « Recruiters seek speakers of french, russian ». *The Korea Herald*. Page consultée 05/2009 : <http://www.koreaherald.co.kr>
- Choi, J. 2009. « Journée française / Journée francophone ». Séoul, 21/09/2009 : Univ. Hankuk des études étrangères.
- Clément, Ch. 2011. « La France dans le rêve Koreafrika ». *Corée Affaires*, n° 85. Page consultée 03/2011 : <http://coreeaaffaires.com>
- Cuq, J.-P. 2009. « Une très vive demande de français ». *Le français dans le monde*, n°364. Page consultée 10/2009 : <http://www.fdlm.org/fle/article/364/fipf2.php>
- Diallo, B. (propos recueillis par), 2009. « Corée du Sud : Enseigner le français, une bataille quotidienne ». *Le français dans le monde*, n°365, p.12.
- Han, M.-J. 2004. Débat radiophonique du 2 sept. *Séoulscope*, Page consultée 05/2009 : [http://rki.kbs.co.kr/asx/program\\_audio/s040902f.asx](http://rki.kbs.co.kr/asx/program_audio/s040902f.asx)
- Jang, H.-U. 1999. « Décloisonnement des départements et enseignement du FLE ». *Enseignement de Langue et Littérature Françaises*, n°7, pp.71-87.
- Jeong, J.-H. 2009. « Hausse de l'embauche préférentielle pour des compétences en langue étrangère, anglais japonais, français et russe ». <http://incruit.hani.co.kr/people/news/special/?act=view&aid=520469>
- Korean International Cooperation Agency (KOICA). Page consultée 07/2009 : <http://www.koica.go.kr/main.html>
- Korean International Trade Association (KITA), 2010. Pages consultées 01/2010 : <http://www.kita.net>
- Korean Publishers Association, 2009. Page consultée 09/2009 : <http://www.kpa21.or.kr/main/index.htm>
- Lee, G.-S. 2009. « Hausse de l'embauche préférentielle pour des compétences en langue étrangère, anglais japonais, français et russe ». *Korea Press Release Network*. Page consultée 05/2009 : <http://www.newswire.co.kr/irnews/?job=newsView&no=400063>.

- Määttä, S. 2008. Langue et identité européenne ou 'locuteur idéal' trilingue. In : *Plurilinguismes et enseignement. Identités en construction*. Paris : Riveneuve Ed.
- Maurer, B. 2008. Pour de nouvelles représentations du français dans la modernité. In : *L'avenir du français*. Paris : AUF/Ed. des Archives contemporaines.
- Milhaud, M. 2010a. *Politique linguistique des langues étrangères dans l'éducation nationale en Corée. L'enseignement du français : état des lieux et perspectives*. Thèse de doctorat en sciences du langage. Université des Antilles et de la Guyane.
- Milhaud, M. 2010b. « Contraintes institutionnelles pour l'élaboration des manuels de lycées coréens et propositions d'objectifs plus réalistes : un exemple de contextualisation du CECR ». *Revue japonaise de didactique du français*, vol. 5, n°1, pp. 28-46.
- Miura, N. 2001. « Comment promouvoir le français en zone non francophone ». Colloque *Francophonie au pluriel* organisé par l'Année Francophone Internationale, Sorbonne 17-20 mai. Page consultés 06/2009 : <http://www.potomitan.info/atelier/miura.html>
- The Hankyoreh, 2009. « 프랑스어·러시아어 채용우대 급증 » (Avantage au recrutement pour les spécialistes du français et du russe). Page consultée 04/2011 : <http://www.hani.co.kr/arti/economy/working/350740.html>.
- Yonhap News, 2009. « La Corée du Sud et l'Algérie conviennent de continuer leur coopération énergétique ». Page consultée 11/2009 : <http://french.yonhapnews.co.kr>